

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 03 JUILLET 2017

Membres présents : 17/18

L'an deux mil dix-sept, le trois juillet, 19 heures, salle de la mairie étaient réunis sous la présidence de M.Jean-Claude MANDRY, Maire : M.Michel STOCKER mandataire de Mme Josiane BASSO, Mme Pascale STIRMEL et M.Richard LEGOLD, adjoints au maire, M.Didier SCHAEFFER, M.Christian METZ, M.Claude KOST, Mme Edith CARL, Mme Elisabeth MEYER, M.Michel SPITZ, M.Eric MULLER, M.Michel METZ, Mme Sabine SCHMITT, M.Alexandre LOTZ, Mme Céline BECK et Mme Violaine DECKER-COUSTY.

Absente excusée : Mme Isabelle LAGRANGE.

Après approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2017, (Abstention de Mme Céline BECK, absente excusée lors de cette réunion), le Maire passe à l'ordre du jour.

1)AMENAGEMENT RUE DES ALLIES

M.Jean-Claude MANDRY, Maire, fait le point concernant l'état d'avancement de ce dossier. Les services de l'ATIP, assistant au maître d'ouvrage, finalisent actuellement le cahier des charges nécessaire au choix du maître d'œuvre. Il précise également qu'il contactera la Sous-préfecture, la Région et le Conseil Départemental pour étudier les éventuelles participations financières.

Forts de ces éléments, les élus approuvent cette démarche et autorise, dès à présent, le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux.

2)LOT DE CHASSE N°1

Après avoir pris connaissance du courrier de M.Robert BOULANGEOT, locataire du lot de chasse N°1, daté du 09 juin 2017, le Conseil accepte la résiliation du contrat pour des raisons de santé et la reprise du bail par M.François KEMPF, associé.

L'avenant à la convention de gré à gré initiale prendra effet le 02 02 2018. (Abstention : M.Didier SCHAEFFER).

3)RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre du décret N°2017-1108 du 27 juin 2017 permettant de déroger au décret « Peillon » et après avoir pris connaissance des résultats de la consultation des parents et des décisions des conseils des écoles maternelle et élémentaire, le conseil, à l'unanimité, tient compte du souhait exprimé à une large majorité et décide le retour à la semaine de 4 jours avec 6 heures de classe par jour.

Les horaires proposés sont fixés comme suit : lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

4)AFFAIRES COMPTABLES

L'assemblée, à l'unanimité,

*vote les crédits additionnels suivants : c/655.48 Contribution assainissement pluvial + 8.500,-€
c/702.2 Coupes de bois + 8.500,-€

*dans le cadre de l'alignement de la voirie autorise le maire à signer l'acte notarié concernant la rétrocession à l'euro symbolique de 24 m2 de sol sis au 85, rue Ste-Marguerite par M.Gilbert METZ, (Abstention de M.Michel METZ).

.....

INFORMATIONS

En fin de séance,

M.Jean-Claude MANDRY, Maire,

- *invite les conseillers à participer à la cérémonie officielle du 14 juillet,
- *à la demande du conseil, s'engage à publier sur l'affichage municipal l'offre de location du logement de l'ancien receveur de la Poste,
- *informe que les gens du voyage resteront jusqu'au 09 juillet. A ce sujet, M.Michel METZ, conseiller et représentant du monde agricole, déplore le laxisme des services préfectoraux qui n'imposent pas l'installation de toilettes sèches pour éviter la pollution des parcelles voisines,
- *confirme à Mme Elisabeth MEYER, conseillère, que la séance de cinéma en plein air est bien programmée le vendredi 11 août. A l'affiche figure le film « Belle et Sébastien ».

M.Richard LEGOLD, adjoint au maire,

- *précise qu'il donnera des informations complètes concernant les compteurs électriques « LINKY » lors de la prochaine réunion du conseil municipal. Une décision, en parfaite connaissance de cause, pourra alors être prise.

Mme Violaine DECKER-COUSTY, conseillère,

- *présente les informations concernant Epfig présentes sur le nouveau site internet de la Communauté de Communes du Pays de Barr. M.Le Maire remercie l'intéressée et M.Richard LEGOLD, adjoint au maire pour leur engagement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois en an comme ci-dessus.

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 03 JUILLET 2017

Membres présents : 17/18

L'an deux mil dix-sept, le trois juillet, 19 heures, salle de la mairie étaient réunis sous la présidence de M.Jean-Claude MANDRY, Maire : M.Michel STOCKER mandataire de Mme Josiane BASSO, Mme Pascale STIRMEL et M.Richard LEGOLD, adjoints au maire, M.Didier SCHAEFFER, M.Christian METZ, M.Claude KOST, Mme Edith CARL, Mme Elisabeth MEYER, M.Michel SPITZ, M.Eric MULLER, M.Michel METZ, Mme Sabine SCHMITT, M.Alexandre LOTZ, Mme Céline BECK et Mme Violaine DECKER-COUSTY.

Absente excusée : Mme Isabelle LAGRANGE.

Après approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2017, (Abstention de Mme Céline BECK, absente excusée lors de cette réunion), le Maire passe à l'ordre du jour.

1)AMENAGEMENT RUE DES ALLIES

M.Jean-Claude MANDRY, Maire, fait le point concernant l'état d'avancement de ce dossier. Les services de l'ATIP, assistant au maître d'ouvrage, finalisent actuellement le cahier des charges nécessaire au choix du maître d'œuvre. Il précise également qu'il contactera la Sous-préfecture, la Région et le Conseil Départemental pour étudier les éventuelles participations financières.

Forts de ces éléments, les élus approuvent cette démarche et autorise, dès à présent, le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux.

2)LOT DE CHASSE N°1

Après avoir pris connaissance du courrier de M.Robert BOULANGEOT, locataire du lot de chasse N°1, daté du 09 juin 2017, le Conseil accepte la résiliation du contrat pour pour des raisons de santé et la reprise du bail par M.François KEMPF, associé.

L'avenant à la convention de gré à gré initiale prendra effet le 02 02 2018. (Abstention : M.Didier SCHAEFFER).

3)RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre du décret N°2017-1108 du 27 juin 2017 permettant de déroger au décret « Peillon » et après avoir pris connaissance des résultats de la consultation des parents et des décisions des conseils des écoles maternelle et élémentaire, le conseil, à l'unanimité, tient compte du souhait exprimé à une large majorité et décide le retour à la semaine de 4 jours avec 6 heures de classe par jour.

Les horaires proposés sont fixés comme suit : lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

4)AFFAIRES COMPTABLES

L'assemblée, à l'unanimité,

*vote les crédits additionnels suivants : c/655.48 Contribution assainissement pluvial + 8.500,-€
c/702.2 Coupes de bois + 8.500,-€

*dans le cadre de l'alignement de la voirie autorise le maire à signer l'acte notarié concernant la rétrocession à l'euro symbolique de 24 m2 de sol sis au 85, rue Ste-Marguerite par M.Gilbert METZ, (Abstention de M.Michel METZ).

.....

INFORMATIONS

En fin de séance,

M.Jean-Claude MANDRY, Maire,

- *invite les conseillers à participer à la cérémonie officielle du 14 juillet,
- *à la demande du conseil, s'engage à publier sur l'affichage municipal l'offre de location du logement de l'ancien receveur de la Poste,
- *informe que les gens du voyage resteront jusqu'au 09 juillet. A ce sujet, M.Michel METZ, conseiller et représentant du monde agricole, déplore le laxisme des services préfectoraux qui n'imposent pas l'installation de toilettes sèches pour éviter la pollution des parcelles voisines,
- *confirme à Mme Elisabeth MEYER, conseillère, que la séance de cinéma en plein air est bien programmée le vendredi 11 août. A l'affiche figure le film « Belle et Sébastien ».

M.Richard LEGOLD, adjoint au maire,

- *précise qu'il donnera des informations complètes concernant les compteurs électriques « LINKY » lors de la prochaine réunion du conseil municipal. Une décision, en parfaite connaissance de cause, pourra alors être prise.

Mme Violaine DECKER-COUSTY, conseillère,

- *présente les informations concernant Epfig présentes sur le nouveau site internet de la Communauté de Communes du Pays de Barr. M.Le Maire remercie l'intéressée et M.Richard LEGOLD, adjoint au maire pour leur engagement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois en an comme ci-dessus.